

RéginéA

Le mag qui ne manque pas d'air

SAINTE JEANNE

ERQUY

Retrouvez-nous sur www.ville-erquy.com | N° 7 août 2021

ERQUY

l'air qu'il vous faut !

EDITO



Degemer mat !

Cette image, peut-être, l'attendez-vous depuis longtemps. La Sainte Jeanne, quittant le port d'Erquy pour naviguer entre nos falaises de grès roses.

Le mois d'août est là et nous sommes heureux de pouvoir vous accueillir à nouveau. Vous êtes nombreux à nous partager chaque jour votre plaisir de retrouver votre Erquy : celui de vos vacances d'enfance, celui de vos étés, celui de vos retrouvailles familiales ou encore celui de vos escapades amoureuses ... Nous partageons ce bonheur de vous retrouver sur nos plages, dans nos rues, nos campings et nos commerces en espérant vous voir aussi nombreux pour profiter des animations prévues cet été à Erquy.

Les réginéens ont toujours su faire preuve d'un sens de l'hospitalité pour nos résidents secondaires, nos visiteurs de

passage et nos touristes venus des quatre coins du monde. Je tiens à remercier nos commerçants, nos restaurateurs, nos hébergeurs et nos équipes techniques municipales qui, chaque saison, par leur accueil et leur travail, vous donnent l'envie de revenir l'année suivante. Faisons de cette saison une réussite, en respectant les règles de bien vivre ensemble et en comptant sur chacune et chacun d'entre vous pour profiter à nouveau de cette douce vie réginéenne !

— HENRI LABBÉ
MAIRE D'ERQUY

2

Contribution

Vous faites des photos ? Vous aimez notre village ? Proposez-nous une photographie pour figurer en couverture de ce prochain magazine. Chaque mois, nous en choisirons une parmi celles reçues : les clichés doivent être en noir & blanc (ou transformés par nos soins en noir & blanc), de résolution suffisante (environ 2600 x 3000 p. minimum) et être pris à Erquy.

Proposez-nous également des articles ! Envoyez chaque mois votre contribution à :

▪ reginea@erquy.bzh



Mensuel édité par la Commune d'Erquy.

Directeur de la publication : Henri Labbé. **Comité**

éditorial : municipalité d'Erquy. **Rédacteur en chef :**

Léo Pouget. **Rédaction et mise en page :** Alban Sorette.

Photographes : Ronan Guiard Chartier (couverture),

Gerd Altmann. **Création graphique :** ATSU. **Impression :**

Imprimerie Hercouët, Lamballe. **Distribution :** La Poste.

Magazine imprimé sur papier couché recyclé satin blanc (PEFC) 130 g avec encre végétale.

P3 | C'EST DANS L'air

Réouverture de la carrière de grès rose

P4 | APPEL D'air

Démocratie participative et projets
Fleurissement participatif

P5 | VIE ASSOCIATIVE ET SOLIDAire

Les cinquante nuances du vieillissement
Jardin partagé de Saint- Pabu

P6 | ÇA PEUT VOUS PLAIRE

Un cinéma pour toutes les envies

P7 | TRIBUNE POLITIQUE

Expression

P8 | aire DE RENCONTRE

Nicolas ETIENNE

VIE DE LA CITÉ

Réouverture de la carrière de grès rose

un processus long et complexe qui touche à sa fin

Réouverture suppose ouverture et il s'agit bien d'une renaissance à laquelle nous assistons. Précisons les étapes de ce projet : en 1991 Gilles BOVYN lance l'activité d'extraction au Lourtais avant d'être cédée à la société **Granit de l'Ouest** qui l'exploite jusqu'au moment de sa disparition en décembre 2013.

Dans la même période, une réglementation protectrice du patrimoine bâti d'Erquy était en cours d'écriture en vue « de la restauration et la mise en valeur des bâtiments à valeur patrimoniale dans le respect des matériaux d'origine et des techniques anciennes ».

C'est ainsi que l'**Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)** a été approuvée lors du conseil municipal du 5 juillet 2016 en vue d'imposer l'utilisation du grès rose pour la rénovation du bâti ancien. Puis le 15 novembre suivant, les conseillers municipaux ont autorisé la conclusion d'un contrat de forage avec la société Bretagne Granits signé le 24 novembre 2016 pour la période de 2017 à 2026.

Le 7 juin 2018, une nouvelle délibération est prise en vue d'une « déclaration de projet », avec modification des zones sur lesquelles sont implantées la station d'épuration (zone Ns) et la carrière (zone Ng), d'intérêt général emportant mise en compatibilité du périmètre d'exploitation de la carrière de grès rose avec le PLU. Le dossier explicatif et un registre d'observations étaient à disposition du public.

Le rapport environnemental de la « *déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLU sur la justification de son intérêt général particulièrement au regard de critères patrimoniaux et environnementaux* » a été publié en mars 2020. Dès lors, tout était « écrit » et la nouvelle municipalité devait limitativement accompagner la dernière phase avant la décision finale du Préfet basée sur les avis des organismes consultés, de la population et du commissaire-enquêteur.

Mais voilà, depuis 2014 et la fin de l'exploitation de la carrière, la nature a repris ses droits, l'environnement urbanisé s'est densifié. Les craintes que suscite cette activité d'extraction cumulée à la grande proximité de la station d'épuration, ont été exprimées lors de l'enquête publique et partagées par la nouvelle majorité communale.

C'est ainsi que le 25 mars 2021, le conseil municipal a sollicité un complément d'informations prenant en compte les inquiétudes des riverains et les interrogations liées à la

proximité de la station d'épuration.

Le 9 juin 2021, une réunion publique a été organisée par la commune d'Erquy avec la participation de l'exploitant, le directeur Eaux et Assainissement de Lamballe Terre et Mer gestionnaire de la STEP.

Lors de cette réunion, la société Bretagne Granits a pris des engagements précis :

- la pierre ornementale sera à 90 % utilisée pour le patrimoine bâti d'Erquy ;
- les nuisances sonores : activité limitée entre le 1/10 et le 15/2, de 7h à 19 h hors week end et jours fériés (l'horaire du matin pourrait être poussé à 8h à la demande des riverains) ;
- les émissions de poussière (concassage) : activité limitée sur 2 à 3 semaines par campagne annuelle.

Sa délocalisation souhaitée par les riverains et la commune n'est pas retenue par la société Bretagne Granits car elle imposerait une nouvelle procédure avec nouvelle enquête publique. Elle souligne l'intérêt en terme de revalorisation des déchets de production en gravillons notamment utilisable localement.

Le transport des blocs : les poids lourds seront d'au maximum 25 tonnes de charge (équivalent des camions-poubelles), trafic limité à un camion par jour (2 passages). La voirie est en sens unique ; adaptation du sens de circulation envisagé en concertation avec la mairie.

Les vibrations : explosif peu puissant (poudre noire) donc peu générateur de vibrations (c'était la méthode utilisée jusqu'en 2014 sans dommage pour les maisons et la station d'épuration). Le suivi des vibrations sera effectué par sismographe réalisé en alternance à chaque tir au droit de la station d'épuration ou de l'habitation la plus proche. La société va tester une méthode à l'aide d'un fil diamanté pour remplacer la poudre noire, si concluante.

Rejets d'eau de carrière : ils se feront par la canalisation existante sans traverser la STEP - signature d'une convention de rejet avec Lamballe Terre et Mer le 27/03/2020.

Limitation des risques de rejet sur site car :

- pas de stockage permanent d'hydrocarbure ;
- kit anti-pollution ;
- suivi qualité des eaux du plan d'eau avant chaque campagne de rejet ;
- aucun risque de pollution organique ;
- pompage interdit du 30/09 au 15/02 ;
- proximité de la station d'épuration : constat d'huissier sur l'existant avant la réouverture de la carrière.

ÉTAT civil

Mariages

Frédéric DÉGARDIN et Karine CHARLOT, 12 juin. Sébastien FAINE et Marie-Aude CHAILLOU, 19 juin. Pierre-André GOT et Morgane LE BOULANGER, 26 juin. Arnaud ALLAIN et Katy ROUXEL, 26 juin.

Décès

François MORICE, 28 mai. Geneviève CAMUS veuve BERNARD, 28 mai. François DEBY, 30 mai. Henriette MAULION veuve MAHÉ, 2 juin. Patrick GOUEDARD, 5 juin. Yann ROUXEL, 13 juin. Thierry CHARPENTIER, 14 juin. Joël GUÉNÉZAN, 15 juin. Gilbert TERRIER, 13 juin. Jean-Claude BOURGES, 17 juin.

Seuls sont publiés les avis autorisés par les familles.

Les prochaines étapes concernent des dispositions obligatoires :

1. la mise en compatibilité du PLU conduisant à étendre la zone dédiée à la carrière en empiétant sur la zone d'implantation de la station d'épuration, sans qu'il soit besoin de modifier le règlement littéral du PLU, le projet ne comportant pas de constructions permanentes ;
2. la mise en place d'un **Comité de suivi** annoncé par le Maire d'Erquy lors d'une précédente réunion du quartier Tu-es-roc. Ce comité de suivi constitué de représentants de la commune, de Lamballe Terre & Mer, de l'exploitant, de la DREAL (direction régionale de l'environnement de Bretagne), du Conseil départemental (propriétaire du site classé du Cap d'Erquy), du Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel, d'associations et de deux riverains devra s'assurer de la bonne application des engagements de la société et du suivi des effets de l'activité sur le bâti et l'environnement. Il sera mis en place en septembre 2021.

Un très important travail a été accompli pour la réouverture de ce site dont nous espérons qu'il répondra aux attentes des Réginéens en terme de protection du patrimoine bâti, de continuité de l'histoire d'Erquy, tout en étant respectueux de l'environnement et des conditions de vie des habitants.

— Marie-Paule ALLAIN

Adjointe au Maire, Urbanisme réglementaire, patrimoine et environnement.

VIE CITOYENNE

Démocratie participative et projets

où en sommes-nous ?

Le mois de juin a vu la tenue de deux réunions publiques sur des projets importants pour les Réginéens, le Street park et la carrière de Lourtuais.

Sur ce premier projet porté par la commission Vie culturelle, associative & intergénérationnelle animée par Delphine Le Ralec, les Réginéens ont été nombreux à faire part de leur intérêt mais aussi de leurs interrogations et leurs craintes en particulier sur sa localisation si ce Street park devait être installé sur le boulevard de la mer : fin de la tranquillité, fréquentation, donc nuisances, bruits ...

Tout changement comporte une part d'inconnu et l'inconnu fait peur ou, à tout le moins, nécessite d'être précisé et expliqué.

Reprenons l'origine de ce projet : pendant notre campagne nous sommes partis de l'analyse de données sur Erquy : l'un des points de vigilance pour l'avenir de notre ville est la démographie : 60 % de résidences secondaires, 60 % de personnes de plus de 60 ans. Si nous voulons rester une ville vivante, capable de s'adapter, il nous faut accueillir des plus jeunes et renforcer l'attractivité de notre commune. La politique foncière et de logement pour les jeunes adultes est fondamentale ainsi que le développement économique en terme d'emploi.

Mais il faut aussi donner envie de venir vivre à l'année chez nous, être attractifs pour les familles. Nous pensons aussi que les plus âgés ont besoin de la présence vivifiante des jeunes pour bien vieillir : le développement de lieux et d'activités transgénérationnels nous paraît donc un axe important. Ce projet correspond bien à un objectif d'intérêt général pour notre commune.

Et oui, nous préférons voir nos enfants au centre-ville plutôt que dans des quartiers excentrés, pour des raisons de commodité d'accès et de sécurité mais aussi pour le plaisir de les voir vivre et jouer !

Maintenant, cela veut-il dire que nous avons déjà décidé et que les arguments avancés par un nombre respectable de Réginéens sont écartés d'un revers de la main ? Non, nous n'avons pas encore décidé et voici les prochaines étapes :

Tout d'abord, ainsi que nous l'avons dit, l'implantation du Street park s'insère dans l'**Étude de Revitalisation du centre-ville**. Cette étude, structurée en différentes étapes

a intégré les principes de la démocratie participative dès le départ : cet hiver, ateliers du marché, enquêtes, groupe de travail de volontaires ... ont constitué une étape d'écoute fondamentale sur les attentes fonctionnelles. Le bureau d'étude qui nous aide va synthétiser toutes les idées qui y ont été émises sur un document appelé fil rouge Erquy 2030. Il sera proposé cet été au groupe de pilotage constitué d'élus. A ce stade rien n'est arrêté. La phase actuelle d'écoute très productive sur la définition des modules est restée plutôt vague sur leur positionnement.

Quelques soient les emplacements choisis, ils devront faire l'objet d'études techniques détaillées - hauteur, largeur, profondeur, intégration paysagère ... - qui amèneront certainement des modifications à la première vision. Puis viendront les avis des différents organismes devant accepter le projet : il y aura donc encore des ajustements au fur et à mesure de l'avancée du projet, auxquels nous associerons les Réginéens. In fine, l'équipe municipale prendra ses responsabilités et proposera le projet définitif qui devra être approuvé par le Conseil Municipal.

Disons que la première pierre ne pourra pas être posée au mieux avant mi 2022.

Le projet de la carrière de Lourtuais est très différent car il s'agit d'un projet ancien, le contrat initial a été signé en 2016 entre la municipalité d'Erquy et la société Bretagne Granits. Ce projet poursuit lui aussi un objectif d'intérêt général en ce qu'il sert l'intérêt général patrimonial d'Erquy (voir l'article détaillé de M. P. Allain sur ce projet).

Nous avons été étonnés des réactions de riverains nous disant avoir découvert le projet de reprise de l'activité avec l'enquête publique en mars 2021 alors qu'une concertation suivie d'une enquête publique avaient été réalisées en 2014 pour adopter l'AVAP. Pour nous, arrivés à la mairie en juin 2020, ce projet était quasiment réalisé : notre rôle a consisté à veiller au mieux aux intérêts de la commune d'Erquy, à la protection de l'environnement (naturel + station d'épuration), aux réductions des nuisances pouvant affecter les riverains. Notre intention dans la réunion publique que nous avons organisée était de rassurer au maximum sur ces thèmes, nous avons manifestement eu du mal à nous faire comprendre.

Quelle conclusion tirons-nous de ces expériences ? Que la démocratie participative commence par l'information, nous nous y

appliquons ; ensuite que tous les avis - souvent contradictoires - ne peuvent pas être pris en compte de la même façon mais qu'ils doivent être entendus et analysés pour éclairer la conception et les choix. Rappelons enfin que les décisions doivent être prises en fonction de l'intérêt général.

Notre pratique est sûrement perfectible mais notre volonté est claire, avec vous nous continuerons sur cette voie.

Les supports de présentation de ces différentes réunions sont disponibles sur le site web de la collectivité (démocratie participative).

— Marie-Camille MAZARÉ

Conseillère déléguée, gouvernance, démocratie locale et participative.

FLEURISSEMENT PARTICIPATIF

Un cadre de vie agréable passe par l'embellissement d'une commune.

Nous souhaitons que le fleurissement évolue vers plus de respect de la nature. Nous avons alors décidé de supprimer les jardinières qui étaient gourmandes en eau et en temps ainsi que les annuelles⁽¹⁾ dans les massifs, nous avons opté pour le tout vivace⁽²⁾ et arbustes. En façade de la mairie, des fosses ont d'ailleurs été creusées pour y planter des rosiers grimpants et autres fleurs.

Des massifs mixtes de vivaces et de légumes du soleil (tomates, aubergines, piments) ont pris place près de la poste et de la mairie, vous pourrez les croquer ou les cuisiner en temps voulu.

L'alternative au désherbage peut passer par une végétalisation des fonds de trottoir, des bas-côtés, ... bravo aux Réginéens qui s'impliquent dans l'embellissement de leur rue. Au printemps prochain, nous pourrions fournir des semis en pied de mur à ceux qui le souhaitent et nous vous accompagnerons dans cette démarche.

Ensemble, notre ville sera plus belle !

⁽¹⁾ annuelles : les plantes vivent moins d'un an.

⁽²⁾ vivaces : les plantes vivent plusieurs années.

— Brigitte Guinard

Conseillère municipale

VIE ASSOCIATIVE ET SOLIDAIRE

Les cinquante nuances du vieillissement

Rien ne fait davantage vieillir que la pensée constante qu'on vieillit.

Georg Christoph Liechtenberg



PHOTO GERD ALTMANN

La vieillesse est définie comme l'automne de la vie, l'âge mûr, le troisième âge. Il s'agit de la dernière étape de la vie, inévitable, éprouvée et vécue par tous. Il y a autant de nuances de vieillesse que d'histoires humaines. La vieillesse est l'étape finale du processus continu qui commence à notre naissance. Son parcours dépend de facteurs génétiques, ainsi que la façon dont vous menez votre vie.

La vie est comme « le tour de France » faite d'étapes : celles que l'on attend et que l'on souhaite, celles qu'on ne souhaite pas et celles qu'on a vu chez les autres en disant : prévenez moi quand je serais comme ça ! Or quand on est devenu « comme ça » il est trop tard pour l'entendre car le premier syndrome est déjà présent : la réduction progressive des capacités psychophysique et d'autonomie.

Pour votre sécurité et celle des autres, offrez vos clefs de voiture à vos petits enfants, dès que vos enfants, votre médecin ou vos amis

vous préviennent. La seconde étape est la réduction de la possibilité d'adaptation, le vieillissement social : on ne supporte plus les bruits, les jeunes, les animaux, le changement ...

Enfin, une augmentation de la dépendance vous amènera au palier le plus rude à franchir, l'étape « je me sépare de ma maison pour un établissement à choisir avec soin », avant que les personnes que vous aimez vous supplient de vous nourrir, de vous laver ou de cesser d'appeler les pompiers pour des chutes ou des pertes de connaissance.

Bien vieillir n'est pas un challenge, c'est un esprit conscient de ne pas trop tarder à agir, et qui s'est entouré de bienfaits : gymnastique douce, promenades, amis, mots croisés, lecture, bienveillance, tolérance ...

— Josyane BERTIN

Adjointe au Maire

Action sociale, solidarité et santé.

PRENDRE L'air

MARDI 3 AOÛT

Cérémonie du souvenir des combats de la Couture

Dépôt de gerbe au Château de Biennassis à 17h00. Cérémonie au Monument aux morts de la Couture, à 17h30. Tous les citoyens sont invités à se joindre aux autorités civiles et militaires.

DU 7 AU 28 AOÛT

Rencontre avec la municipalité

Stand installé le samedi place du Nouvel Oupeye de 8h30 à 12h30 sous réserve d'imprévus (météo, réglementation Covid, Vigipirate...).

DIMANCHE 15 AOÛT

Messe de l'assomption

Sur le tertre de la Chapelle des marins, à 10h30.

DIMANCHE 15 AOÛT

Feu d'artifice

Port d'Erquy, à la tombée de la nuit (sous réserve d'autorisation préfectorale).

UN Air NATURE



Jardin partagé de Saint-Pabu

Certains habitants du lotissement de saint Pabu se sont lancés dans une nouvelle expérience : partager l'espace central commun de ce lotissement pour en faire un jardin partagé.

Pour l'instant, le temps nous a manqué pour compléter l'installation promise - allée centrale, clôture du terrain, bac à compost, récupérateur d'eau de pluie, banc pour un espace convivial - mais cela n'a pas ralenti l'ardeur de nos jar-

diniens qui ont commencé leur installation et dont vous voyez les premières pousses !

Cela vous donne des idées ? n'hésitez pas à nous en parler ! Vous pouvez contacter vos élus référents de quartiers ou envoyer un courriel à :

viedesquartiers@erquy.bzh

— Marie-Camille MAZARÉ

Conseillère déléguée, Gouvernance, démocratie locale et participative.

CULTURE

Un cinéma pour toutes les envies

L'humour sera présent avec la sortie nationale du nouvel OSS 117.



Trois avant premières seront également présentées en ce mois d'août à Erquy :
UN TRIOMPHE, dimanche 1^{er} août à 20h30 avec Kad Merad. Un acteur en galère accepte pour boucler ses fins de mois d'animer un atelier théâtre en prison. Surpris par les talents de comédiens de détenus, il se met en tête de monter avec eux une pièce sur la scène d'un vrai théâtre. Commence alors une formidable aventure humaine, ... inspirée d'une histoire vraie.

BOÏTE NOIRE, dimanche 8 août avec Pierre Niney, Lou Delaage et André Dussolier. Que s'est-il passé à bord du vol Dubaï-Paris avant son crash dans le massif alpin ? Technicien au BEA, autorité responsable des enquêtes de sécurité dans l'aviation civile, Ma-

thieu Vasseur est propulsé enquêteur en chef sur une catastrophe aérienne sans précédent.

LES FANTASMES, dimanche 15 août avec une pléiade d'artistes de talent. Face à leurs fantômes, six couples tentent d'explorer les faces cachées de leur vie intime. Six questionnements sur l'accès au plaisir. Du jeu de rôle à l'abstinence, en passant par l'exhibition, six histoires séparées avec au centre le même questionnement sur le désir aujourd'hui. Le sien mais aussi celui de l'autre ...

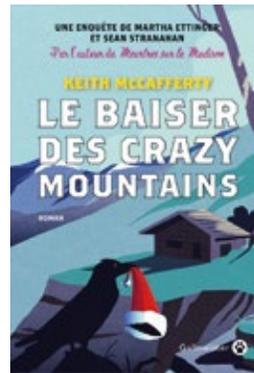
— Jean-Marie DUPRÉ
 armor-cine-erquy.blogspot.com

6

Le Baiser des Crazy Mountains est une de ces lectures idéales pour les vacances. Keith McCafferty mêle enquête criminelle, pêche à la mouche et grands espaces, le tout saupoudré d'humour. C'est un plaisir aussi de retrouver Sean, guide de pêche et détective à ses heures, toujours aussi nonchalant et séducteur et la shériffe Martha Ettinger, bougonne et compliquée, qui gère mieux ses enquêtes que sa vie sentimentale : on suit les aléas de sa relation avec Sean qui est pour le moins alambiquée. Le corps d'une jeune fille, disparue depuis des mois, est retrouvé dans le conduit de cheminée d'un chalet perdu dans les Crazy Mountains et il revient à notre duo d'enquêteurs de déterminer les circonstances de sa mort ; l'une travaille au nom du comté, l'autre a été embauché par la mère de Cindy Huttington mais, au final, les deux seront bien-sûr alliés pour reconstruire l'histoire. Quant à nous, on prend un grand plaisir à suivre leurs

tribulations et il est difficile de lâcher le livre. On aime les romans de Keith McCafferty autant pour les intrigues que pour l'ambiance, le décor et les personnages hauts en couleurs (que l'on songe par exemple au très raffiné Sam Meslik !).

Le baiser des Crazy Mountains
 Keith McCafferty,
 éditions Gallmeister



— Fabienne LESVENAN
 bibliotheque.erquy.bzh

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Syndicat d'Initiative d'Erquy Plages a été créé en décembre 1908, avec l'édition d'un premier guide touristique pour l'été 1909. 1000 baigneurs seront dénombrés le 15 août 1910 à Erquy-plage. Le premier local du Syndicat d'Initiative sera situé ruelle du Doué de la Cuve.

ZOOM



Retrouvez dans le magazine 2020 de l'Office de Tourisme Cap d'Erquy-Val André toutes les nouveautés 2021 et des cadeaux ! Comment ça fonctionne ? C'est très simple, il suffit de télécharger l'application Argo Play et de scanner

les pages du magazine. À l'intérieur, des photos, des vidéos, des nouvelles informations et des liens pour découvrir les partenaires de l'office de tourisme et le territoire ! Pour rendre cette découverte encore plus sympa, participez

à une chasse au trésor virtuelle ! Le but du jeu est de retrouver le dessin d'une coquille contenant une perle sur les pages du magazine et de remplir un formulaire de participation en ligne. Un tirage au sort sera effectué le mercredi !



Léo POUGET
Adjoint au Maire,
Attractivité et vie
de la cité

Groupe majoritaire Erquy une ère nouvelle

Le quotidien ... et la rumeur

« La colonie de St Briec est vendue », « le street park est décidé sur le boulevard de la mer », « la mairie a refusé de donner des moyens matériels demandés par le Comité des fêtes » ... *, vous pouvez certainement continuer la liste des « on m'a dit que ... » « je le tiens de source sûre », et les plus prudents « on m'a dit que ... est-ce vrai ? ». La rumeur est un phénomène bien connu qui se répand

à Erquy comme ailleurs, c'est un fait ! Comment réagir : nous ne pouvons jamais communiquer sur tout, à tout le monde, tout le temps. Elus depuis un an, nous voyons bien que nous devons mettre beaucoup plus d'énergie dans l'information et la communication au quotidien, ceci dit nous travaillons pour améliorer ce point et la concertation dès la rentrée. Mais quand une rumeur

vous touche, vous inquiète, pour vous rassurer comme pour éviter sa propagation malheureuse, n'hésitez pas à nous questionner, sur le marché, par courriel, par contact avec vos élus référents de quartiers ou ceux que vous connaissez. Notre engagement de proximité est réel, n'hésitez pas. Nous confirmons, ce sont bien des rumeurs !



**M. CHALVET
N. DETREZ
Y. MORIN
S. RENAUD**
Conseillers
municipaux

Groupe minoritaire Erquy ce lien qui nous anime

Le projet street park : parodie de démocratie

City stade et pumphack devaient être mis en place par notre équipe en mars 2020 près du complexe omnisport de la Chapelle. L'équipe actuelle a fait le choix du boulevard de la mer pour ces équipements.

Toutefois, la rencontre en juin entre élus, jeunes et riverains n'a satisfait personne. La démocratie participative ne consiste pas à demander l'avis des riverains sur l'emplacement d'un projet de proximité alors que le site est déjà décidé par les élus. La véritable démocratie aurait été de présenter deux ou trois sites possibles et de développer des arguments pour

ou contre chacun des sites proposés. Les riverains, même qualifiés de « résidents secondaires », sont tous d'accord pour que soient réalisés des espaces sport/jeux pour les jeunes, mais pas à l'un des endroits les plus fréquentés de notre ville. Il faut se mettre d'accord sur un espace dédié convenant à tous. Et pourquoi n'avoir consulté que les riverains ? De même, concernant « l'aménagement » de la rue Foch, (quand ?) tous les Rhoeingéens qui empruntent ces voies auraient pu aussi être sollicités. Notre équipe avait amorcé un projet d'aménagement global pour le boulevard

de la mer, avec des voies cyclables, piétonnes et PMR, des espaces verts et de repos, des zones à réaménager pour les jeunes enfants, des zones de stationnement ... Comment réaliser ces aménagements de façon cohérente maintenant que des pièces sont posées par-ci par-là, sans aucune globalité ?

Cette municipalité navigue à vue et fait preuve d'un grand amateurisme. Nous sommes très inquiets pour l'avenir d'Erquy pour les années à venir !



**Jean-Paul
LOLIVE**
Conseiller
municipal

Groupe minoritaire Erquy solidaire à gauche

Nous entrerons dans la carrière

Suite à une présentation au public le mardi 29 juin à l'Ancre des mots du projet de réouverture de la carrière de grès rose située près de la station d'épuration nous avons été interpellés par des participants tenant à nous faire part de leur ressenti inquiet.

Face à une municipalité - tout imprégnée de démocratie participative - d'aucuns pensaient que cette réunion serait un modèle du genre : Le début d'une réelle réflexion entre élus et citoyens sur les tenants et aboutissants de ce projet initié par l'ancienne équipe. Il n'en fut rien : Il s'agissait de l'entériner.

Nous avons parfaitement conscience

de ce que représente le grès rose dans l'histoire d'Erquy, mais ici, quelle part pour l'intérêt commun, l'intérêt général ? Le problème n'est-il pas à reconsidérer ?

Cette carrière qui relève du patrimoine communal, serait donc exploitée par une entreprise privée dont le représentant a lui-même admis que la quantité extraite ne permettra jamais la réalisation d'ouvrages publics d'importance et ne servira que les particuliers en mal de grès rose pour constructions, et rénovations privées, voire à l'aménagement de cuisines. Le projet actuel présente de nombreux défauts et risques dont les

moindres ne sont pas les gênes qui seront occasionnées aux riverains. Même si ces nuisances sont minimes par le demandeur, ce sont des nuisances qui n'existaient pas et que devra subir l'ensemble de la population pour le profit d'un petit nombre compte tenu du prix de ce matériau. Nous voterons contre ce projet.

Nicolas ETIENNE

Le kitesurf par passion

Avec l'ouverture du Pôle Aquatique de la Mascotte, l'occasion nous est donnée de présenter un réginéen moteur d'une activité qui a le vent en poupe.

Nicolas, même si de nombreux réginéens vous connaissent, pouvez-vous vous présenter, nous en dire plus sur vous, votre parcours, votre arrivée à Erquy, vos activités ?

J'ai 32 ans et j'habite à Erquy depuis l'âge de 3 ans ; c'est Philippe Tonard, professeur d'EPS au Collège Thalassa qui, le mercredi et le samedi, nous a fait découvrir toutes les activités de plage et de mer : le cerf volant puis le char à cerf volant (buggy). Grâce à Gilles Collet qui était notre coach nous sommes arrivés à la compétition de buggy puis naturellement nous sommes passés au kitesurf, dès l'âge de 13 ans ! Les compétitions nationales et internationales, les jobs d'été ont permis le financement de mes études d'économie et de gestion à Rennes. Et mon job d'été est devenu mon vrai job depuis 7 ans !

Vous avez décidé de créer votre entreprise à Erquy, pourquoi ? Quels sont les atouts d'Erquy ?

Comme j'ai été bien accueilli par la municipalité de l'époque et qu'il y avait une « offre à créer », j'ai créé une école de kitesurf début 2015. J'attaque cet été ma septième saison à Erquy.

En parallèle, nous avons ouvert avec 3 copains d'enfance d'Erquy le **BZH wake park** à Dolo et l'an dernier nous avons créé avec un autre ami réginéen, Benjamin Gaillard, la société **49^{ème} parallèle** qui propose, pour les particuliers comme pour les entreprises, de la location de bateau (semi-rigides), des balades en mer et depuis peu la découverte du «e-foil», une planche qui vole au-dessus de l'eau par propulsion électrique.

Parlez-nous du projet du Pôle Aquatique de la Mascotte qui s'est ouvert début juillet ⁽¹⁾ ?

Avec la nouvelle équipe municipale et les acteurs locaux (particulièrement Sebastien Bresson, directeur du Centre Nautique d'Erquy) nous avons bâti ce projet de rassembler à la Mascotte plusieurs activités nautiques : le kitesurf, le char à voile et le kayak avec le Centre Nautique d'Erquy (et d'autres créneaux à venir !), la marche aquatique côtière avec l'association Les Otaries et une aire de jeux pour enfants qui leur permet de s'amuser et d'apprendre à nager dans une grande piscine et aux parents de faire du sport



«Le kitesurf est un sport de glisse consistant à évoluer avec une planche à la surface d'une étendue d'eau en étant tracté par un cerf-volant (kite en anglais) spécialement adapté, nommé aile ou voile.»

sur la plage ou de bronzer ...

Merci Nicolas pour vos explications ; une dernière question : quel Erquy souhaitez-vous dans 10 ans ?

Mon rêve : une petite ville très dynamique, qui valorise ses acquis et son ouverture sur la mer, qui attire et retient les jeunes par son site mais aussi par

des activités variées avec un enjeu majeur, ... étaler les activités hors des seuls mois d'été.

— Michel AMADIEU

Conseiller délégué à l'économie locale

⁽¹⁾ cette implantation est une expérimentation dont nous ferons un retour d'expérience fin septembre afin d'examiner l'évolution de ce parc.